



**Fédération des Mouvements indépendants
de pédagogie des techniques corporelles**

5 bis rue Henri Barbusse 63000 Clermont ferrand
D Félus Président

**Assemblée générale FMIPTC
17 octobre 2009**

L'assemblée générale de la fédération des mouvements indépendants
de pédagogie des techniques corporelles s'est tenue au siège
le samedi 17 octobre,
5 bis rue Henri Barbusse, à 17 heures

Étaient présents ou représentés
591 membres de la fédération sur 769

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.



Rapport Moral

Rapport moral du président

Cette année le groupe est en légère croissance, atteignant 729 adhérents, ceci ne tenant pas compte des nombreux autres groupes qui, cotisant dans une MJC ou à une autre fédération pratiquent dans notre sillage...

La demande initiale d'agrément de notre fédération auprès de jeunesse et sports n'a pas été favorablement reçue, les documents que nous avons transmis par l'intermédiaire de la délégation régionale étant arrivés incomplets et les explications sur notre fonctionnement peut être insuffisamment explicite au regard des exigences du code du sport. Un avocat spécialisé dans le domaine nous a invité à refaire une demande motivée en ce sens et nous la ferons à la suite de cette assemblée qui nous donne un an d'âge de plus.

Dans les groupes, nous constatons une demande de plus en plus importante des Chi Cong comme support de notre travail et une adaptation pédagogique y sera nécessaire et a été initiée.

La nouvelle affiche semble avoir satisfait tout le monde par sa facture et ses formats (et sa distribution gratuite..) De nouveaux formats sont en route et vos suggestions seront bienvenues

Le site simplifie considérablement le secrétariat et est utilisé par la plupart des groupes. Nous espérons que les réfractaires y trouveront un jour satisfaction. Il s'enrichit régulièrement des principaux articles des journaux, de références bibliographique et autres informations (associatives, administratives, fiscales...). Peu d'association l'utilisent pour leur mise en valeur (stages - programmes de cours - pages web) et nous les invitons à en profiter. La culture de la tradition n'exclut pas l'adoption de certains aspects positifs du temps en cours...

Le journal partagé avec MITCC continue son bonhomme de chemin mais ne brille pas par la variété de ses écrivains; comme pour le site, votre participation en articles,, expériences autres relatives au mouvement et apports en lectures ou tout autre sujet est sollicitée.

Nous rappelons que la dynamique du groupe est faite du partage et de la dynamisation réciproque de tous les membres, que la simple consommation d'un apprentissage appauvrit tout le monde. Alors merci à tous ceux qui ont oeuvré dans ce sens et courage pour les autres,

D Félus Président



Rapport Financier

Les efforts de secrétariat par le site et l'absence de remboursement de frais des membres font que les dépenses cette année sont encore une fois assez limitées :

- frais de secrétariat et de banque : 43€,
- participation au frais d'impression du journal : 1956€,
- assurance : 365.12€,
- impression d'affiches : 920€,
- prime du concours pour l'affiche : 500€,
- site et Google : 248.17€,

Soit un total de : 4032.29€ de dépenses pour : 6163.66€ de recettes.

Nous nous trouvons donc avec : 2131.37€ d'excédent que nous pouvons provisionner pour les charges fédérales à venir.

L'association est donc suffisamment à l'aise financièrement pour réaliser les projets à prévoir, il n'est donc pas souhaité pour l'instant augmenter la cotisation.

Il est proposé un budget prévisionnel stable et que la cotisation reste à 8 Euros cette année.

Le Trésorier
Marc PELERIN

Questions diverses

- Il est convenu que l'affiche, unanimement appréciée soit déclinée dans de nouveaux formats et rendue, si possible «sur inscriptible».
- La présentation d'une demande d'agrément au niveau national, sur les conseils de l'avocat associatif, est validée.



Votes

vote n°1 : Rapport moral du président
adopté à l'unanimité

vote n°2 : rapport financier
adopté à l'unanimité

vote n°3 : Budget 2010
adopté à l'unanimité

vote n°4 : Elections au CA
deux nouveaux membres élus

vote n°5 : Approbation du règlement intérieur
adopté à l'unanimité

L'ensemble des questions et votes ayant été traités, le président déclare l'assemblée close à 18 heures

